



ALERTE INFO



Union
syndicale
Solidaires

Depuis maintenant plus d'un an, la Direction veut nous faire renoncer à nos jours de fractionnement et ce malgré nos tentatives de négociations, restées vaines notamment sur la rupture d'usage. Les courriers de renonciations ont d'ailleurs déjà circulés sur les différents plateaux ces dernières semaines.

On ne peut que s'interroger sur les motivations de la Direction à imposer la signature en plein mois d'août ...

Sans parler des modalités pour obtenir ces si précieuses signatures pour la Direction. Sachez tout de même qu'elles ont été obtenues par des pressions exercées sur les salariés ou en jouant sur la peur de voir des CP imposés en repréailles a un éventuel refus ou voir des missions s'arrêter.

Est-ce une directive de l'entreprise ou un manque de compétence managériale ?

La question mérite en tout cas d'être posée mais quelque soit la réponse, elle nous inquiète...



Nous ne vous parlons même pas des pseudos-réunions improvisées sur certains projets et poser un ultimatum du type "Vous avez jusqu'à 15H pour vous décider" aux salariés qui n'ont pas signés ! Juste honteux pour une entreprise ayant le Label de (IR)Responsabilité Sociale !!! Pire, les salariés qui refusent de plier sous la pression se voient sanctionner par la Direction et voient leurs CP restants imposés d'ici le 31 octobre !!

SUD dénonce en tout cas ces méthodes indignes réalisées par l'entreprise !!!

Face à la suffisance de la Direction et au mépris du Groupe Webhelp qui ne pensent qu'à réaliser des économies sur le dos des salariés déjà fragilisés par l'ATT et pour montrer à cette Direction qu'il est temps d'arrêter de nous prendre pour des ânes :

Nous avons décidé de faire valoir nos droits devant les tribunaux !!!

Il faut comprendre par cette démarche que nous sommes à bout de solutions "amicales" et que la Direction ne nous en a pas laissé le choix.

Lors de la réunion d'août des délégués du personnel, la Direction nous a clairement dit : " Prenez vos responsabilités, faites ce que vous avez à faire" : **Ce que nous faisons aujourd'hui !**

Cette procédure prud'homale étant individuelle, nous invitons les salariés souhaitant des informations ou nous rejoindre dans cette démarche à prendre contact avec les élus SUD pour vous donner toutes les informations sur le sujet.

Nous vous tiendrons bien évidemment informés au fur et à mesure de la procédure.

